

Solutions pour les caisses de pension

Les risques de votre caisse de pension sont-ils couverts de façon optimale? La Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA (Zurich) propose des solutions adaptées: simples, transparentes et très exigeantes en matière de gestion d'entreprise.

Vos avantages

- les prestations de services étendues d'un partenaire fiable
- un meilleur contrôle de vos risques et de vos coûts
- le choix de la couverture de risque adaptée à votre caisse de pension
- des examens médicaux simplifiés pour la couverture des risques invalidité et décès
- en tant qu'entreprise multi-nationale, contrôle des coûts, participation supplémentaire aux bénéfices et critères d'admission flexibles
- un traitement des prestations que vous choisissez en fonction de vos besoins

Notre gamme exhaustive de prestations

Zurich offre aux caisses de pension des prestations complètes et des solutions de gestion des risques intelligentes – adaptées au besoin de prévoyance spécifique de votre caisse de pension.

Offre

Étendue des prestations

Couverture des risques

Zurich est un partenaire compétent pour la couverture intégrale ou partielle des risques de votre caisse de pension.

- tarification par branche et par expérience
- modèles de primes et d'excédents attractifs

Pooling international

Développez votre propre programme d'assurance multinational.

- coordination des polices locales, d'un contrat cadre et des réassurances

Placements de capitaux

Zurich Invest SA vous assure des plus-values sur le placement des fonds de prévoyance de votre caisse de pension.

- une vaste gamme de placements traditionnels et alternatifs
- la plus importante fondation de placement gérée par une compagnie d'assurances en Suisse
- une indépendance par rapport aux banques

Pack de services Service de prestations

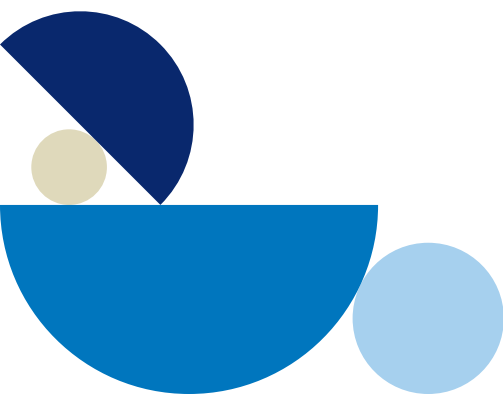
Le service de prestations de Zurich vous décharge de manière ciblée ou globale en fonction de vos besoins.

- trois packs de services de prestations peuvent décharger votre organisation

Prévoyance des cadres/complémentaire

Zurich vous soutient dans la mise en place d'une prévoyance des cadres.

- conseil compétent et complet pour combler les lacunes de prévoyance
- plus-values pour les collaborateurs
- alternatives à la caisse de pension



Des couvertures de risques adaptées aux besoins

Délégez vos risques à Zurich: adaptez votre couverture de risques pour invalidité et décès à vos besoins et réduisez ainsi le besoin de provisions dans votre bilan.

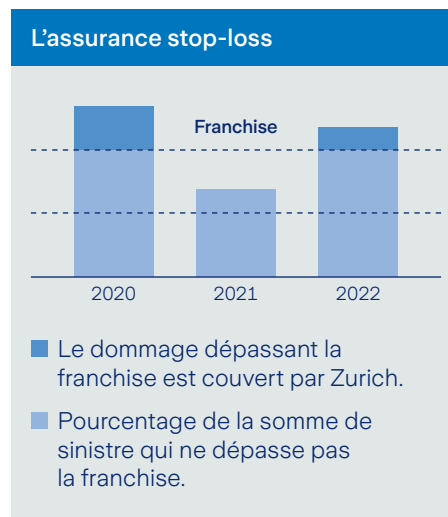
Pour la réassurance des risques dans tous les cas concevables, Zurich est le partenaire de réseau idéal. En tant que compagnie d'assurances leader, nous proposons des solutions de gestion des risques intelligentes spécialement pour les caisses de pension, avec le plus possible de personnalisation. La fixation de la prime d'assurance invalidité se base sur l'évolution des sinistres de votre caisse de pension sur une période d'observation de cinq ans.

La prime forfaitaire garantie

- Au début du contrat, un taux de prime forfaitaire est défini pour l'ensemble du personnel. Il tient compte du salaire assuré et s'applique sur toute la durée.
- En cas de modification du règlement ou d'évolution très importante du nombre de collaborateurs, le taux de prime peut être recalculé.
- Le portefeuille des personnes assurées n'est à déclarer qu'une fois par an, les modifications en cours d'année sont automatiquement assurées. Le taux de prime est révisé tous les trois ans.

Modèles de prime pour les grands clients collectifs (à partir de 100 assurés): l'assurance stop-loss

- Une réassurance globale complète avec franchise protège votre caisse de pension d'une charge financière excessive, par exemple en cas de recrudescence inhabituelle des cas de décès et d'invalidité.
- La caisse de pension prend en charge les sinistres jusqu'à concurrence du montant total annuel convenu. Si la somme des sinistres est supérieure à la franchise, Zurich prend en charge les coûts.
- La franchise tient compte des ressources financières de votre caisse de pension et influe sur le montant de la prime stop-loss.
- La durée minimale du contrat est de trois ans.



Le pooling international

Votre entreprise est active à l'international? Dans ce cas, élaborer avec les spécialistes de Zurich votre propre programme d'assurance multinational. Une solution de pooling coordonne polices locales, contrat cadre et réassurances pour une bonne synchronisation entre tous ces éléments: une condition sine qua non pour disposer d'une couverture de risques fiable dans le monde entier et pour un contrôle efficace des primes et des sinistres.

Grâce à la perspective globale sur vos contrats locaux, vous maîtrisez vos coûts en permanence et obtenez des excédents en cas d'évolution positive des sinistres.

Placements de capitaux à forts rendements

L'offre de la Zurich fondation de placement avec ses 30 groupes d'investissement comprend:

- des actions suisses et étrangères à gestion active et passive;
- des obligations et des placements monétaires par groupes de pays et de monnaies;
- des formes de placement alternatives comme les Hedge Funds, les Private Equity, les placements immobiliers en Suisse et à l'étranger et les fonds stratégiques.

À la Zurich fondation de placement, vous obtiendrez des commissions de gestion transparentes et des modèles de prix individuels. La bonne performance sur la durée des groupes de placement est le fruit de processus de sélection et de contrôle minutieux.

En tant qu'investisseur, vous recevez régulièrement des rapports clairs au niveau des placements individuels et du portefeuille consolidé.

Vous trouverez des informations complémentaires sur www.zurichinvest.ch.

Offre du service de prestations

Laissez Zurich travailler à votre place: choisissez le service qui répond à vos besoins parmi les trois packs de service de prestations.

Avec la **variante «Plus»**, vous bénéficiez d'un service complet moyennant un petit supplément. Ce pack est destiné aux fondations qui souhaitent déléguer entièrement la responsabilité et bénéficier d'un excellent service.

La **variante «Standard»** est destinée aux fondations qui souhaitent déléguer la responsabilité du traitement des cas de sinistre par défaut et attendent un service adéquat. Vous bénéficiez de ces services sans supplément de prix.

La **variante «Mini»** est destinée aux fondations qui souhaitent traiter elles-mêmes les cas de sinistre. Dans le cadre du pack Mini, vous prenez en charge la majeure partie des tâches administratives, mais bénéficiez en contrepartie d'une prime plus avantageuse.

Service de Zurich

Mini Standard Plus

Traitement complet du cas de sinistre, traitement des nouveaux cas et accompagnement pendant toute la durée

Obtention des documents requis

Paiement des rentes mensuel sur demande

Assistance en cas de recours ou de cas donnant lieu à des prestations injustifiées

Interlocuteur personnel

Vérification de la légitimité de la prétention

Sur demande, versement des prestations directement aux personnes assurées

Explication du droit à l'indemnité et calcul des prestations

Check-list pour réunir les documents

Paiement des rentes trimestriel

Vérification des calculs et versement des prestations

	Mini	Standard	Plus
Traitement complet du cas de sinistre, traitement des nouveaux cas et accompagnement pendant toute la durée			
Obtention des documents requis			
Paiement des rentes mensuel sur demande			
Assistance en cas de recours ou de cas donnant lieu à des prestations injustifiées			
Interlocuteur personnel			
Vérification de la légitimité de la prétention			
Sur demande, versement des prestations directement aux personnes assurées			
Explication du droit à l'indemnité et calcul des prestations			
Check-list pour réunir les documents			
Paiement des rentes trimestriel			
Vérification des calculs et versement des prestations			

Comblement total des lacunes de prévoyance

Prévoyance des cadres/ complémentaire

Souhaitez-vous identifier rapidement les lacunes de prévoyance éventuelles et les combler? Parlez-en donc avec les spécialistes de Zurich. Ils vous apporteront un conseil complet et élaboreront avec vous un plan de prévoyance adapté à vos collaborateurs.

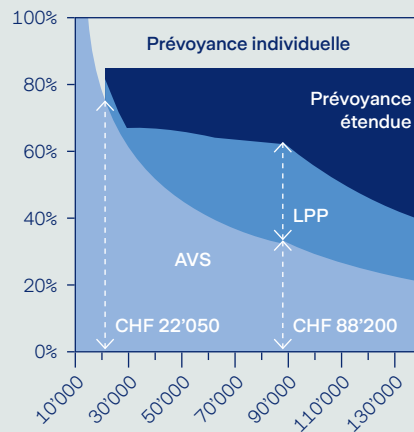
Zurich propose des contrats d'assurance complets classiques aux caisses de pension qui exercent exclusivement dans le régime surobligatoire: avec la couverture des risques vieillesse, décès et invalidité, vous pouvez maintenir le capital de prévoyance de votre caisse de pension et garantir une rémunération attractive.

Si vous souhaitez gérer votre prévoyance des cadres ou complémentaire en dehors de votre caisse de pension, les solutions **Vita Plus**, **Vita Invest** et **Vita Select** vous proposent des alternatives intéressantes dans le cadre d'une fondation collective¹.

¹ Offres des fondations collectives Vita Plus, Vita Invest et Vita Select de la Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA

Besoin de prévoyance supplémentaire

Rente vieillesse pour personnes seules en % du revenu



Revenu en CHF

(durée pleine de cotisations, calcul à partir d'un taux de conversion LPP de 6,8%)

Pour un conseil ou plus d'informations, appelez-nous gratuitement:

0800 80 80 80
www.zurich.ch

Zurich Compagnie d'Assurances sur la Vie SA
Hagenholzstrasse 60, 8050 Zurich
Téléphone 0800 80 80 80, www.zurich.ch

Si les informations contenues dans cette fiche d'information divergent des conditions d'assurance applicables, ce sont ces dernières qui font foi.